

Le zèle des chrétiens Lyonnais s'exerce aussi avec une tendresse toute paternelle sur les jeunes enfants de la Savoie. Chaque année, sur la fin de l'automne, ces jeunes enfants quittent en grand nombre leurs montagnes, fuyant les neiges qui couvrent leurs pauvres chalets, et s'achènent vers la grande ville pour y exercer leur modeste industrie. Hélas ! ils viennent au prix de leur sueur subvenir à nos besoins, et sans la charité chrétienne, ils ne recueilleraient souvent pour prix de leurs peines de tous les jours qu'une affreuse corruption dont ils seraient ensuite infectés : meurs simples et patriarchales de leurs villages. En effet, au milieu des grandes cités, ordinai-rement autres de la corruption, de l'impiété, la demeure de ces pauvres étrangers est sur la place publique. C'est-là qu'ils sont témoins de tous les scandales qui multiplient l'effronterie du vice et la licence de toutes les passions. Voilà les seules écoles qu'ils fréquentent. Tout ce qu'il y a de plus grossier dans la population, de plus vil, de plus rebuté dans l'espèce humaine, voilà leurs maîtres et leur société. Leurs travaux mêmes ne les sauvent point du désœuvrement, et la rigueur des temps les condamne souvent à une dangereuseoisiveté. Un artisan de crime cherche-t-il des disciples dont il puisse corrompre la jeunesse, c'est parmi ces enfants abandonnés qu'il va choisir ses victimes ? Faut-il préparer un sortilège ou en faire disparaître les traces ? Le malfaiteur s'adresse à ces malheureux, dont il est si facile de tromper la simplicité. Or, à cette tribu toujours errante, qui ne se distingue que par son obscurité, son indigence, son genre de vie, la Religion a préparé dans nos murs un secours puissant pour la retenir dans la route de la vertu, pour maintenir dans son cœur les principes du christianisme dont son enfance fut heureusement imbue.

En arrivant à la ville, un toit hospitalier leur est préparé par le ministre de la Religion, qui les considère comme ses enfants ; ils vivent ensemble autant que possible, pour ne pas être exposés à la contagion des mauvais exemples. Le dimanche on les réunit pour les instruire, pour leur rappeler les tendres exhortations de leurs parents. Accueillis sur la recommandation des pasteurs de leurs villages, ces pauvres enfants s'efforcent par leur conduite de mériter à leur départ un bon témoignage de ceux qui se sont charitablement chargés de les aider de leurs conseils, et munis de ce certificat d'honneur, ils rentrent avec joie dans leur chaumiére et ne font point rougir le front de leur vieux père. N'ont-ils point fait leur première communion ? on les prépare à cette auguste action de la vie du chrétien ; des habits de fête leur sont donnés pour signaler ce grand jour, comme un témoignage de leur conduite honorable. C'est ainsi que la charité chrétienne accueille dans notre ville ces jeunes étrangers, et qu'elle s'efforce de les garantir de la corruption générale, en payant leurs services non seulement par un gain légitime, mais encore par une hospitalité toute chrétienne.

XXIV.—PROVIDENCES DIVERSES.

Il y a peu de villes où les asiles charitables pour recueillir les petits enfants soient aussi multipliés que dans notre ville de Lyon. Mais il faut aussi le dire, il y a peu de villes où les besoins soient si grands et si pressants. Notre nombreuse population ouvrière, le gain si réduit de son travail de tous les jours, les scandales publics dans nos ateliers, touchent chaque jour les cœurs des personnes religieuses, émeuvent leur compassion, et les poussent à fonder ces établissements charitables, autant pour soulager les familles nombreuses, que pour arracher à une précoce corruption de pauvres enfants qui n'ont besoin que de bons exemples pour pratiquer la vertu et devenir ensuite utiles à la société. Un autre motif encore qui multiplie si heureusement ces maisons charitables, c'est la facilité d'occuper ces jeunes bras à la préparation ou à la confection de nos soieries, qui se répandent ensuite dans toute la France et dans l'étranger. D'ailleurs, les fabricans de ces légers tissus, qui rendent notre ville industrielle si recommandable et si célèbre, sont tellement convaincus de la probité sévère des asiles de charité, qu'ils aiment à leur prêcher du travail et les préfèrent aux autres ateliers. En sorte que la charité et l'industrie se donnent, pour ainsi dire, la main, se souviennent mutuellement, et concourent, par un heureux accord, au bien général de la communauté. Nos négocians, par charité, fournissent du travail aux asiles de l'enfance, qui par reconnaissance, s'appriquent à procurer un intérêt plus considérable et toujours légitime à leurs généreux bienfaiteurs, en surveillant davantage les travaux industriels qui leur sont confiés. Aussi, dans nos crises commerciales, lorsque la plupart de nos ouvriers sont ivrés à une inaction forcée, pre-que toujours les ateliers de travail, dans les Providences, sont occupés. Nos ouvriers ne s'en plaignent point ; ce sont leurs enfants qui travaillent sous les ailes protectrices de la Religion.

Le but de ces charitables Providences est donc d'élever religieusement de pauvres enfants qui, pour la plupart, seraient abandonnés à l'incurie et à l'indifférence de leurs parents ; de les préparer à se rendre utiles à la société par la pratique exacte de toutes les vertus sociales et religieuses ; de les garantir enfin dans l'âge le plus tendre des exemples séduiseurs qui jettent les germes de l'impiété dans les cœurs, et qui, plus tard, ne donnent que des fruits de corruption et de mort.

C'est pour cela que fut fondé, en 1818, le pieux secours, d'abord en faveur des jeunes détenus qui voulaient revenir à la vertu, puis qui devint plus tard un asile pour les jeunes enfants qui devaient se maintenir dans les bons principes, en apprenant, sous des maîtres religieux institués à cet effet par l'abbé Coindre, missionnaire de notre ville, un état convenable à leur goût, à leur vocation. Cet établissement se trouve dans le quartier des Chartreux, au lieu dit de la Bute.

Nous remarquerons ici, en passant, que le nombre des institutions charitables, en faveur des jeunes garçons, est loin d'égaler en nombre celles établies pour les jeunes filles. Quelle est la cause véritable de cette visible disproportion ? Le besoin de ces utiles maisons se fait-il moins sentir pour les garçons que pour les filles ? Certes, nous sommes loin de le croire, et nous pensons, au contraire, qu'en ne saurait trop les multiplier ; et que ces jeunes enfants, en passant de l'école de nos excellents frères de la Doctrine chrétienne dans des maisons religieusement dirigées par d'autres hommes fermes et bons tout à la fois, donneraient bientôt à la société des bras utiles, des cœurs bien cultivés, et que le nombre des jeunes garçons qui assujettira la société par de précoces délits, serait bientôt diminué. La charité publique en faveur des jeunes garçons est-elle moins grande qu'en faveur des jeunes filles ? nous ne le pensons pas encore. Et souvent nous avons entendu les personnes les plus religieuses, et par conséquent les plus charitables, s'appuyer sur le sort de ces pauvres enfants abandonnés ou négligés par leurs parents coupables. Mais ce qui a manqué jusqu'à ce jour pour former ces précieux établissements, ce sont des instruments capables de les diriger, de les surveiller, de les maintenir dans une direction. Ce sont les congrégations religieuses de femmes qui donnent de la vie, qui s'écoutent, qui entretiennent les Providences charitables, créées pour l'éducation des filles pauvres ; ce seront les congrégations religieuses d'hommes qui seules pourront se dévouer avec l'héroïsme convenable à diriger les Providences charitables pour les garçons pauvres. Plusieurs fois on a tenté dans notre ville de confier le soin de ces utiles maisons, dont on faisait l'essai, à des laïcs religieux, il est vrai, mais toutes les tentatives ont été jusqu'ici infructueuses. La piété toute seule ne suffit pas pour une œuvre si belle et si difficile, tout à la fois ; il faut le dévouement absolu, le renoncement à soi-même, l'abnégation de ses idées propres, la soumission invariable à une règle fixe, et tout cela ne se trouve que dans la perfection religieuse, dans ces saintes congrégations que l'Eglise encourage de ses faveurs et de son assentiment, et que le catholicisme seul peut produire.

Au reste, nous avons tout lieu de croire que cette vérité, bien comprise, sera bientôt mise en pratique. Déjà la congrégation des Maristes, fondée dans notre ville à laquelle le Souverain-Pontife a confié le soin de quelques missions étrangères, s'efforce de former des Frères religieux auxquels on pourra confier aussi, avec espérance de succès, la direction des Providences des jeunes garçons : l'institution Denuzière leur est déjà confiée, et ses sages administrateurs s'applaudissent chaque jour du choix qu'ils ont fait de ces bons Frères, de leur pitié, de leur zèle, et des succès qu'ils obtiennent sur le caractère des enfants dont ils sont heureusement chargés. Dans ce moment même, une nouvelle Providence pour les petits garçons de la paroisse Saint-Nizier, vient d'être fondée par le respectable curé de cette paroisse, elle est aussi confiée aux frères de la congrégation des Maristes et placée sur le chemin de Fourvières, à côté de l'hospice des Prêtres Infirmes.

En 1816, l'abbé Coindre aîné avait déjà fondé aux Chartreux un établissement en faveur des petites filles de la paroisse de Saint-Bruno. Il fut aidé par une douzaine de dames charitables et la maison, mise entre les mains des sœurs de Saint-Joseph, a tellement prospéré que maintenant elle peut contenir une centaine de personnes, et est habitée par quarante religieuses et soixante jeunes filles qui, sous leur direction, apprennent, avec la Religion, la couture, le tissage de la soie, la lecture, l'écriture et le calcul.

On trouve aussi aux Chartreux la Providence de Saint-Louis-le-Gonzague, instituée par une pieuse veuve, il y a peu près vingt ans. Cette pieuse femme la dirigea elle-même pendant plusieurs années, aidée de quelques autres personnes charitables. Elle est maintenant sous la direction des sœurs de Saint-Joseph, et compte le même nombre d'enfants et de religieuses que la précédente, même travail et mêmes soins.

Mais une de ces Providences, la plus florissante peut-être, est celle dite les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, établie aussi par les soins de l'abbé Coindre aîné, sur le plateau de Fourvières : quatre-vingt jeunes personnes y sont entretenues, élevées depuis l'âge de sept ans jusqu'à vingt-un ans. A leur sortie, on leur donne une petite somme d'argent et un trousseau complet, en sorte qu'elles peuvent facilement se placer dans de bonnes maisons et même s'établir d'une manière convenable à leur état.

Au haut du Chemin-Neuf est encore la Providence de Mlle. Desmarests, charitable personne qui, depuis plus de vingt ans, consacre son temps et sa fortune à donner des soins à un certain nombre de jeunes filles pauvres des paroisses de Saint-Just et Saint-Jean. Quelques demoiselles pieuses de ces deux paroisses encouragent et soutiennent de leurs aumônes ce modeste établissement.

Si nous sortons du quartier des Chartreux pour entrer dans la ville de la Croix-Rousse, nous trouverons encore là plusieurs Providences pour les jeunes filles, d'abord dans la maison Chaumette, ensuite dans celle dite du Passage ; la première contient quarante-cinq enfants, la seconde soixante, toutes deux encore dirigées par les pieuses sœurs de St.Joseph, que l'on retrouve partout où il y a quelque bien à faire. C'est encore à la Croix-Rousse que le pieux abbé Collet a rassemblé une cinquantaine de petits garçons, et là, depuis plus de quinze ans, il s'occupe, avec une peine infinie, dont il ne se plaint jamais, à insuffler dans ces jeunes cœurs l'amour de la Religion et celui du travail. Son établissement se soutient vraiment par la Providence. Modeste autant qu'on peut l'être, l'abbé Collet vit pauvrement avec ses enfants pauvres ; si le pain lui manque, ce qui arrive quelquefois, il connaît les trésors de la charité, il frappe à la porte du riche bienfaiteur, il n'en sort ja-